MUNICIPALITÉ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

PEUPLEMENTS FORESTIERS DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Règlement numéro 16-125

ANNEXE E.

Légende:

- Peuplements forestiers
- Peuplements forestiers à valeur écologique et récréative
- Hydrographie
- Périmètre d'urbanisation
- Limite municipale
- Route

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Authentifié le:

Adoption du règlement numéro 16-125 : 19 décembre 2016

No.	**Avis de motion**	**Entrée en vigueur**	**Vérifié**

Producteur

MRC de BEAUHARNOIS-SALABERRY
Municipalité Régionale de Comté

N

0 500 1 000 2 000 m

1: 11 800
NAD83 MTM8

Dernière mise à jour du plan: 15 décembre 2016

Sources
Cadastre rénové, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2016-08-24
Peuplements forestiers, Gouvernement du Québec, 2012 / version modifiée 2016 par la MRC de Beauharnois-Salaberry